

AIM PARIS

Académie Internationale de
Musique de Paris

Dossier mécénat 2026



*Accompagner
Imaginer
Maîtriser*

Vision et Mission

Former les talents d'aujourd'hui, révéler les artistes de demain

- 2011: Création de sessions annuelles à Lyon
- Depuis 2021: Implantation à Paris
- Partenariats avec l'Ecole Normale de Musique de Paris, le Petit-Palais, le musée de la Vie Romantique, le musée national Jean-Jacques Henner, la Saline Royale d'Arc-et-Senans, l'Institut Goethe



L'Académie en action, c'est chaque année :

- | | |
|---------------------------------|------------------------------|
| • 50–60 artistes stagiaires | • 15 concerts |
| • 20 pays représentés | • 2 000 spectateurs |
| • 15 professeurs internationaux | • Visibilité dans les médias |

Pourquoi soutenir l'Académie?



Soutenir l'Académie,
c'est offrir à votre entreprise
un engagement culturel utile, visible et porteur de sens

Votre mécénat renforce votre image en l'associant à la transmission, à la diversité et à l'excellence artistique. Il constitue également un levier RSE clair.

Votre entreprise bénéficie notamment :

- d'une présence renforcée auprès d'un public sensible à l'innovation et à la création ;
- de connexions privilégiées avec des artistes et partenaires culturels ;
- d'une valorisation de marque dans un contexte artistique reconnu ;
- d'un cadre fiscal avantageux.

Cet engagement a un effet direct et mesurable : il permet à de jeunes interprètes en début de carrière d'accéder à une formation de haut niveau, à des conditions de travail professionnelles et à des concerts déterminants pour leur insertion. Vous contribuez ainsi à l'émergence d'une nouvelle génération d'artistes issus d'horizons variés.

Votre engagement, nos programmes

Un geste actif qui devient formation, accompagnement et diffusion artistique



- Session d'été : cœur de l'Académie, elle réunit chaque année de jeunes interprètes internationaux pour un travail intensif en studio et une série de concerts publics à Paris.
- Master Coach : un parcours d'excellence sur une année entière, fondé sur le compagnonnage et le suivi individuel de jeunes solistes auprès d'un professeur de référence.
- Tempo XXI : un stage dédié à la musique contemporaine, accueilli dans des lieux patrimoniaux d'exception et incluant des rencontres avec des compositeurs (Philippe Hersant en 2026).
- Masterclasses internationales : moments forts de rencontre avec de grands maîtres de l'instrument ou du chant.

Ensemble, ces initiatives constituent un véritable écosystème pour les jeunes artistes. Votre soutien peut accompagner l'Académie dans son ensemble ou être orienté vers l'un de ces programmes selon vos priorités et votre sensibilité.

Soutenir l'Académie

Modalités et avantages

Formes de soutien

- Don libre (affecté ou non)
- Parrainage d'un programme (Master Coach, Tempo XXI, Session d'été)
- Financement d'une bourse pour un jeune artiste
- Participation en nature ou en compétences (logistique, instruments, services)

Niveaux de mécénat

Ces niveaux sont indicatifs et peuvent s'adapter aux objectifs de chaque entreprise.

- **Grand mécène** : à partir de 10 000 €
 - Association du nom à un programme
 - Visibilité renforcée (supports, site, événements)
 - Rencontre dédiée avec les artistes
 - Invitations VIP (masterclasses, concerts)
- **Mécène** : à partir de 5 000 €
 - Visibilité sur les supports de communication
 - Invitations privilégiées
 - Possibilité de parrainer une bourse
- **Donateur** : à partir de 2 000 €
 - Mention sur les supports publics
 - Invitations aux concerts de l'Académie

Avantages pour les mécènes

- Valorisation d'image (excellence, diversité, transmission)
- Intégration dans une démarche RSE culturelle solide
- Places réservées pour chaque évènement de l'académie
- Relations privilégiées avec artistes et partenaires culturels
- Implication dans un projet culturel structuré et en expansion

Cadre fiscal

- Entreprises : réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires
- Particuliers : réduction de 66 % dans la limite de 20 % du revenu imposable

Votre soutien peut s'orienter vers l'Académie dans son ensemble ou être ciblé sur un programme spécifique, selon votre stratégie et vos priorités.



Nous contacter

Académie Internationale de Musique de Paris, 4 bis rue du Gué - 92500 RUEIL-MALMAISON FRANCE

Président: Georges KEPENEKIAN

Directrice artistique: Alexandra ROSHCHINA

Pour envisager un partenariat ou échanger sur une forme de mécénat adaptée à vos objectifs :

Alain JACQUON

Direction administrative

contact@aim-paris.fr

Informations mécénat

- L'Académie Internationale de Musique de Paris est une association loi 1901 habilitée à recevoir des dons ouvrant droit à réduction fiscale.
- Un reçu fiscal est délivré pour chaque contribution.
- Les soutiens peuvent être affectés à un programme spécifique ou versés au budget général.
- Des partenariats pluriannuels peuvent être élaborés pour accompagner un projet dans sa durée.

Remerciements

L'Académie exprime sa reconnaissance aux mécènes et partenaires qui contribuent à la réussite de ses programmes et au parcours des jeunes artistes qu'elle accompagne.

AIM PARIS



